

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 6

Artikel: Reflets de 10 ans d'Énergie 2000
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643021>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1991 - 2000

Reflets de 10 ans d'Energie 2000

Objectif n° 1

En 2000, ramener aux quantités de 1990 les émissions de CO₂, ainsi que la consommation de charbon, de gaz et de produits pétroliers, et parvenir à les réduire encore par la suite.

Objectif n° 2

Freiner la progression de la consommation d'électricité et la stabiliser dès 2000.

Objectif n° 3

Promouvoir les énergies renouvelables de sorte qu'elles fournissent, en 2000, 0,5% d'électricité et 3% de chaleur en plus.

Objectif n° 4

D'ici à 2000, augmenter de 5% le rendement des centrales hydrauliques et de 10% la puissance des centrales nucléaires existantes.

Les huit secteurs
d'Energie 2000

Secteur Collectivités publiques
Secteur Immobilier
Secteur Industrie
Secteur Arts et Métiers*
Secteur Services*
Secteur Hôpitaux
Secteur Carburants
Secteur Energies renouvelables

*Le Secteur Arts et Métiers et le Secteur Services ont ultérieurement été fusionnés sous l'appellation Secteur Services et Arts et Métiers, tandis que les programmes Construction écologique et Optimisation de l'exploitation obtenaient, eux, le statut d'un secteur.

En 1993 déjà, le Centro di coordinazione Energie 2000 per la Svizzera italiana vit le jour. Il s'agit d'un levier des groupes d'action et des secteurs pour la Suisse méridionale. Cet organe entretient d'étroits contacts avec les milieux économiques, la presse et le public.

23 septembre 1990: l'article énergétique et le moratoire sur le nucléaire donnent le coup d'envoi

Aussitôt après le scrutin, Adolf Ogi, alors chef du DFTCE, mène des entretiens assidus avec les représentants de toutes les tendances énergétiques. Quelques semaines plus tard, il soumet au Conseil fédéral le programme d'action Energie 2000. La démarche consiste à mener une politique énergétique nouvelle: jusqu'alors, on s'est contenté de répondre automatiquement à une demande énergétique toujours croissante en requerant à l'importation, et on envisageait de construire de grosses centrales thermiques. Dès lors, il s'agira de mener une politique qui encourage concrètement l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables.

A fin février 1991, le Conseil fédéral entérine les principes du programme et accorde le financement de son démarrage. Le programme est lancé officiellement le 1er mars. Sa direction est confiée à Hans-Luzius Schmid, alors vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie et ancien responsable du Groupe d'experts Scénarios énergétiques (GESE) – l'une des bases importantes du programme. Un groupe d'accompagnement comptant quelque 80 personnes doit contribuer à propager le programme dans les milieux les plus divers. Pour la concrétisation du programme, Adolf Ogi prône la «paix énergétique active»: tous doivent tirer à la même corde.

Des objectifs évidents, des efforts communs

Il s'agit maintenant de renoncer aux sempiternels rapports d'expertise et de se retrousser les manches. Pour cela, il faut fixer des objectifs quantifiables et mettre sur pied une organisation efficace. Sous la houlette du chef du DFTCE et du directeur de programme assisté de son état-major, plusieurs instances interviennent dans la collaboration. Ce sont:

- le groupe d'accompagnement;
- la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie et la Conférence des services cantonaux de l'énergie;
- 4 groupes d'action: des bureaux d'ingénieurs chargés respectivement des questions des combustibles, des carburants, de l'électricité et des énergies renouvelables, et coopérant avec les milieux économiques pour mettre en place des structures opérationnelles;
- des groupes de conciliation pour les questions des déchets radioactifs, de l'énergie hydraulique et des lignes de transport.

Le premier rapport annuel, intitulé «Une année après», présente les projets et les actions en cours – une procédure qui se renouvellera en septembre de

chaque année dans le cadre d'une conférence de presse. L'événement marquant de cette première année est le vote par le Parlement de l'arrêté sur l'énergie, mis en vigueur le 1er mai 1991.

«Des objectifs évidents, des efforts communs: l'avenir énergétique, c'est notre affaire», titrait la première brochure promotionnelle. Le slogan «Nous sommes tous concernés» appelait l'image éloquente d'une équipe dynamique.

Et pourtant il tourne!

«Un marathon, pas un sprint» ou «Et pourtant il tourne!» – les titres des deuxième et troisième rapports annuels illustrent bien les efforts et la puissance de conviction qu'exige un programme aussi ambitieux. En juin 1992, le sommet de Rio vient confirmer le rôle déterminant que joue Energie 2000 dans la réduction des émissions de CO₂ en Suisse.

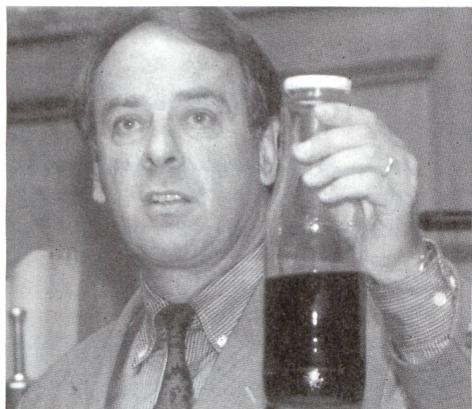
Mars 1994: «Les ministres de l'énergie de l'AIE découvrent l'environnement»

Ainsi le «Bund» intitule-t-il son article sur la conférence des ministres de l'Agence internationale de l'énergie, qui se tient pour la première fois ailleurs qu'à Paris. Le Conseiller fédéral Ogi invite ses pairs à Interlaken. Puisqu'il joue sur son propre terrain, il en profite pour axer les débats sur la problématique de l'approvisionnement énergétique en rapport avec la protection de l'environnement, présentant le programme Energie 2000 comme un modèle pour les autres pays.

Le vent en poupe

En 1994, pour augmenter encore l'efficacité du programme, on décide d'une restructuration: on va remplacer les quatre groupes d'action par huit secteurs (cf. encadré) dont chacun se chargera d'un segment du marché – ce qui explique que l'on ait «le vent en poupe», comme l'indique le titre du quatrième rapport annuel. Les résultats sont déjà là, mais si les objectifs de stabilisation de la consommation d'énergie sont partiellement atteints, c'est surtout grâce à la récession économique. Pour la première fois depuis dix ans de croissance continue, 1993 voit la consommation énergétique suisse régresser. Il n'en reste pas moins que l'on constate un intérêt croissant pour l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Coup d'envoi de
SuisseEnergie



Energie 2000: c'est la mi-temps, pas la pause

En septembre 1995, une conférence réunit la presse et les acteurs d'Energie 2000 dans la salle du Conseil national. Diverses rencontres ont également lieu pendant une semaine intensive pour marquer la mi-temps du programme. Le Conseiller fédéral Ogi plaide pour un plus grand engagement de toute part, impliquant aussi les aspects politiques: il y a lieu d'améliorer les conditions cadres mais aussi de concrétiser le dialogue – par exemple en ce qui concerne les déchets nucléaires.

Changement d'attelage

A l'automne 1995, Moritz Leuenberger est élu Conseiller fédéral et reprend le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), devenant du même coup le patron d'Energie 2000. Il met l'accent sur le dialogue énergétique – un élément qui doit constituer la pierre d'angle du programme subséquent. Lors d'une conférence remarquée, tenue devant un aréopage de politiciens et de représentants du Forum suisse de l'énergie, il brossé un tableau visionnaire de la situation énergétique de la Suisse. Il apporte son soutien au programme Energie 2000 et réclame même son renforcement. Le rattachement au DFTCE de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), offre à Moritz Leuenberger l'opportunité de fonder la stratégie de son département sur les principes du développement durable. Cette volonté s'affirmera encore par l'absorption de l'ex-Office fédéral de l'aménagement du territoire. Le DFTCE devient DETEC.

Etats, cantons, communes

Le secteur Collectivités publiques concentre son activité sur les villes et les communes, soutenu en cela par *L'énergie dans la cité*. Les cantons, pour leur part, entreprennent au printemps 1996 une vaste entreprise intitulée «Programme des cantons pour la 2^e mi-temps d'Energie 2000».

Le gros lot: le programme d'investissement Energie 2000

Au printemps 1997, au vu de la conjoncture, le Parlement lance un programme d'investissement en mettant 64 millions de francs à disposition pour des réalisations exemplaires de particuliers réalisées dans le cadre d'Energie 2000. Cette action, administrée par des entreprises privées sous le contrôle de l'OFEN, remporte un succès considérable: à fin avril 1998, les crédits sont déjà épuisés. En terme d'investissements et de travaux, ce programme spécial se conclut sur un montant de 970 millions de francs (soit 9'300 années/travail) et sur une réduction annuelle de 60'000 tonnes de CO₂.

Mission accomplie

Début juillet 2000, le DETEC et l'OFEN publient un bilan provisoire (le programme ne se concluant officiellement que le 30 janvier 2001). Juste avant les votations sur les articles énergétiques, il s'agit de mettre en relief que les résultats et les bons exemples d'Energie 2000 seraient largement reproducibles grâce aux redevances envisagées. Hans-Luzius Schmid, directeur du programme, peut alors se permettre de relever qu'à l'exception des réductions prévues de CO₂, Energie 2000 a atteint la plupart de ses objectifs en dépit des faibles moyens qui lui ont été accordés.



Energie 2000, un arbre qui a porté ses fruits

Durant cette seule année, Energie 2000 a permis à la Suisse d'économiser l'équivalent de la consommation énergétique du canton de Lucerne. Durant le même temps, il a également réduit de 2 à 3 millions de tonnes les émissions de CO₂, suscité la création de près de 10'000 emplois et permis l'investissement de plus d'un milliard de francs. Durant ses dix années d'existence, Energie 2000 a vu la pose de plus de 76'000 m² de capteurs solaires, la création de plus de 600 gros chauffages au bois, l'installation de près de 40'000 pompes à chaleur, l'émergence de 44 Cités de l'énergie et la formation de 27'000 «conducteurs économies».

Le 30 janvier 2001, le programme Energie 2000 sera remplacé par le nouveau programme SuisseEnergie. Toute la population doit prendre connaissance de ce changement.

Le départ du nouveau programme aura lieu à Berne et dans les cités de l'énergie.

A Berne, une conférence de presse nationale se tiendra en présence de nombreuses personnalités. Quant aux cités de l'énergie et aux services cantonaux de l'énergie, ils sont invités à présenter ce qu'ils ont réalisé jusqu'ici et à souligner leur rôle dans le programme à venir. Ils conçoivent librement le programme du 30 janvier et peuvent collaborer avec d'autres organismes de leur choix. L'OFEN mettra à leur disposition de la documentation et du matériel publicitaire.

Si vous aussi vous souhaitez participer au coup d'envoi de SuisseEnergie, veuillez vous adresser au délégué à l'énergie de votre canton au tél. N°:

FR:	026/305 28 41
GE:	022/319 23 23
JU:	032/42053 90
NE:	032/889 67 20
VD:	021/316 70 17
VS:	027/606 31 21

Photo:

4 juillet 2000: conférence de presse. Bilan Energie 2000... De gauche à droite: Philippe Roch, Hans Werder, Hans-Luzius Schmid

